

MOBILITÉS, ENVIRONNEMENT — LE PLAN VÉLO77 EN SELLE POUR L'AVENIR !



© Département de Seine-et-Marne

Le Plan Vélo77, adopté par l'assemblée départementale en juin 2020, a pour objectif le développement de cette pratique en Seine-et-Marne sur les dix prochaines années (2020-2029).



Créé le: 21/08/2020

- Mis à jour le : 24/08/2020



Des atouts environnementaux

Poumon vert de l'Île-de-France, la Seine-et-Marne est un territoire de grands espaces, façonnée par les eaux et dotée d'un des plus beaux patrimoines forestiers d'Europe. Située aux portes de Paris et ouverte sur le Grand Est, les Hauts-de-France, le Centre et la Bourgogne, elle est aussi une terre d'échanges avec un maillage important d'infrastructures routières mais également d'itinéraires de randonnées et de circuits touristiques, notamment le long des fleuves et des cours d'eau, qui lui permet d'être à la fois connectée au monde et à la nature, à son territoire et son patrimoine.



Ces atouts font de la Seine-et-Marne un territoire particulièrement propice au développement de la pratique du vélo, au diapason des aspirations citoyennes en matière de nouvelles mobilités plus respectueuses de l'environnement. »

Plan vélo77

C'est pour développer, accompagner et encourager cette pratique sur l'ensemble du territoire que le Département a mis au point un Plan vélo, véritable outil prospectif d'aménagement du territoire, ce plan prend en compte les différents enjeux liés au développement des mobilités cyclables :

- Un enjeu touristique, en tant qu'il constitue un moyen d'attirer de nouveaux visiteurs et de valoriser le patrimoine bâti et naturel ;
- Un enjeu de mobilité du quotidien, puisqu'il incite les habitants des communes desservies par de nouveaux itinéraires à emprunter le vélo pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'étude ;
- Un enjeu économique, grâce à la création d'emplois locaux et les retombées économiques générées par ces nouveaux itinéraires pour les collectivités ;
- Et naturellement un enjeu environnemental, en participant à l'ambition de notre Département en matière de préservation de la biodiversité et de sobriété énergétique.

PLAN VÉLO 77



PLAN

Plan vélo 77 2020-2029

Avec ses grands espaces, ses paysages façonnés par les eaux et ses plus beaux patrimoines forestiers d'Europe, la Seine-et-Marne est un département particulièrement propice au développement de la pratique du vélo. C'est pour développer, accompagner et encourager cette pratique sur les 10 prochaines années que le Département a mis au point un Plan Vélo.

Véritable politique cyclable du Département, le plan vélo77 2020-2029 a pour vocation de faire de la Seine-et-Marne un territoire de référence pour la pratique du vélo en Île-de-France, tout en étant un outil d'attractivité et de valorisation de notre territoire.

3 DOCUMENTS

Publié le 16 septembre 2020



Guidé par ces enjeux, notre PlanVélo77 s'appuie sur un diagnostic détaillé de l'existant et du potentiel en matière cyclable du département pour construire un réseau d'itinéraires adaptés et sécurisés qui permette la pratique du vélo au quotidien.»



Quatre axes de développement

1. Construire des itinéraires de loisirs

L'ambition est de devenir une destination reconnue pour le cyclotourisme d'ici 2030. Il est donc prévu de créer un maillage de pistes cyclables permettant de découvrir l'ensemble de la Seine-et-Marne sur le plan touristique, en s'appuyant sur de grands itinéraires déjà existants comme la Scandibérique. Le Département assurera la construction des véloroutes et travaillera en lien avec les territoires pour développer ce loisir nature et préserver la qualité des paysages.

2. Faciliter la pratique quotidienne

Les déplacements de tous les jours sont aussi au cœur de ce Plan Vélo. Accès aux gares, aux centres-villes, aux lieux de travail, aux collèges... Il faudra aménager certaines routes départementales pour créer des axes sécurisés mais aussi subventionner des travaux en agglomération. Des itinéraires cyclables seront réalisés pour desservir les stations de covoiturage.

3. Créer un réseau d'acteurs

Autour du Département et de Seine-et-Marne Attractivité, l'objectif est de constituer un comité regroupant les acteurs du vélo en Seine-et-Marne. Au programme également l'organisation d'un forum des mobilités pour mettre en avant les initiatives innovantes en matière de vélo mais aussi de marche à pied.

4. Donner l'exemple

Place aux actes, le Département va interroger les besoins de ses agents pour mettre en place des mesures pratiques en équipant par exemple les bâtiments départementaux de plus de places de stationnement vélo pour le public et ses propres agents. L'élaboration et la mise en œuvre de ce plan aux enjeux multiples (préservation de l'environnement, mobilités, attractivité...), a été confiée à Nathalie Beaulnes-Sereni, conseillère départementale et Vice-Présidente de Seine-et-Marne Attractivité.

Cette politique cyclable a pour vocation de faire de la Seine-et-Marne un territoire de référence pour la pratique du vélo en Île-de-France, tout en étant un outil d'attractivité et de valorisation de notre territoire.

PlanVélo77 :

développer, accompagner
et encourager

la pratique du vélo sur l'ensemble
du territoire.

